

SARL CCT GENOT FRANCK
RTE NATIONALE 140
46120 LACAPELLE MARIVAL FRANCE
Tel: 0565409696
Email: franckgenot46@gmail.com

SAINTE MARIE ANTHONY
MALPECH
46100 CARDAILLAC

Malpech

Echéance _____ Observation _____

Echéance au 25/09/2025
Escompte pour paiement anticipé : 0%
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art. L 441-6 C.Com.)

Facture N° F5008116 du 25/09/2025

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
OB110	VISITE COMPLETE.	1	62.08 €	0.00 €		62.08 €
	Le : 11/09/2025 Immat : CR-054-GK Marque : CITROEN Modèle : BERLINGO N/S : VF77R9HF0DJ565443 Km : 200995 Prop. : SAINTE MARIE ANTHONY Hors Redevance OTC		62.08 €	0.00 €	20.00 %	62.08 €

RÈGLEMENT(S) : (E) Espèces de 75.00 € le 25/09/2025;	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 21/10/2024)	TOTAL HT :	62.50 €
		TOTAL TVA 20.0 % :	12.50 €
	Redevance versée à l'OTC 0.42 € HT	TOTAL TTC	75.00 €
	HT Prestations 62.08 € TTC OTC 0.50 €	Restant à payer :	0.00 €

Règlement espèces.

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT VL : S0465012

CCT GENOT FRANCK SARL au capital de : 0.00€ - SIREN 394625883 - SIRET 39462588300019 - RCS B394625883 - CAHORS Code APE: 743A - N° : FR 33 3946258 - IBAN - BIC

Siège social : CCT GENOT FRANCK, RN140 46120 LACAPELLE MARIVAL

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.